



CONDITIONS FINANCIÈRES 2026-2027

➤ SCOLARITÉS

Nombre d'enfants scolarisés au Cours Saint-Martial (primaire et collège compris)	1	2	3	4 et plus
Montant de la scolarité par enfant au primaire	210€	190€	170€	150€
Montant de la scolarité par enfant au collège	280€	260€	240€	220€

École libre et indépendante, le Cours Saint-Martial ne reçoit **aucune subvention** de l'État. Les contributions des familles sont donc sa principale source de financement régulier pour faire face à ses charges. Nous sommes bien conscients que pour certaines familles, cela peut être le principal frein à l'inscription de vos enfants malgré un attachement certain au projet. C'est pourquoi, nous avons maintenu le prix de la scolarité **en-deçà du coût réel d'un élève** et nos **tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur l'ensemble du Cours Saint-Martial**, école et collège compris.

Il est impératif que ces considérations financières ne soient pas un obstacle pour offrir l'instruction que vous souhaitez à vos enfants. Si tel était le cas, **nous vous invitons très vivement à prendre contact avec Jean-Vianney Beligné, président du conseil d'administration, à jv.beligne@gmail.com, pour étudier une solution avec lui, en toute confidentialité.**

- ❖ A l'exception du règlement du premier mois de scolarité, **les règlements doivent être effectués par virement mensuel, avant le 07 de chaque mois**, d'octobre à juin. Les chèques fournis au moment de l'inscription (1^e mois de scolarité, frais de dossier, blouses pour les primaires) doivent être libellés à l'ordre de l'APAJ.
- ❖ En cas de difficultés financières, des associations peuvent accorder des bourses aux familles. Le Cours Saint-Martial vous invite pour cela à vous tourner vers trois associations :
 - L'AES, Association Education Solidarité (<https://www.aesmaisonstmichel.fr/>)
 - Le MCF, Mouvement Catholique des Familles (<https://m-c-familles.fr/>)
 - L'ASF, Association Solidarité Famille (<http://asfamille.fr/>)

Si vous souhaitez mettre en place ce mode de financement, merci de le signaler impérativement à comptabilite@courssaintmartial.fr.
- ❖ Les frais de dossier sont de 80€ par élève. Ils correspondent aux frais de fourniture, matériel pédagogique et manuels. Ils sont réglés par chèque au moment de l'inscription.

➤ BLOUSES

Le Cours Saint-Martial fournit une **blouse neuve** (ou plus en fonction de la quantité souhaitée indiquée dans la Fiche Famille) au début de l'année scolaire à **chaque élève du primaire**. Le prix de la blouse est de **22€** l'une. L'achat des blouses est réglé par chèque au moment de l'inscription.

Récapitulatif des frais à régler et des encaissements.

Frais	Règlement	Encaissement
Premier mois de scolarité Famille non boursière Famille partiellement boursière Famille boursière à 100%	 par chèque au moment de l'inscription.	 Fin septembre 2026 Fin septembre 2026 Au 31/10/2026 si aucun versement ou aucune promesse de versement n'a été effectué de la part d'un des organismes d'aide financière à cette date
Frais de dossier + blouses	par chèque au moment de l'inscription.	Juin 2026
Autres mensualités de scolarité	par virement	Avant le 07 de chaque mois

➤ CALCUL DU MONTANT DÛ AU COURS-SAINT-MARTIAL

Frais de blouses pour l'ensemble de la fratrie	22€ xblouses	=.....€
Frais de dossier pour l'ensemble de la fratrie	80€ xenfants	=.....€
Frais de scolarité pour l'ensemble de la fratrie par an	(montant par mois primaire * nombre d'élèves primaire + montant par mois collège * nombre d'élèves collège) * 10 mois	=.....€

➤ ÉTUDE

Le coût s'entend par famille et par soir, quelle que soit la durée de présence de l'élève à l'étude :

- **2€** par famille par étude, lorsqu'il y a **inscription à l'année** pour un ou plusieurs jours par semaine ;
- **4€** par famille par étude, lorsqu'il n'y a pas d'inscription et qu'il s'agit d'une **présence ponctuelle** (rendez-vous ou retard par exemple).
- l'étude est offerte pour les familles qui effectuent le ménage de semaine.

Signature des conditions financières :